

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 18 novembre (1893), de détacher de la municipalité de Saint-François-Xavier, dans le comté de Témiscouata, la partie des rangs six et sept, du canton Viger, depuis le lot No 1 jusqu'au lot quarante-cinq, inclusivement, et la partie du rang cinq, du même canton, comprise entre la ligne qui sépare les lots numéros quatre et cinq jusqu'à la ligne qui sépare les lots numéros quarante-cinq et quarante-six, qui sont mentionnés dans la proclamation du 22 avril 1892, et annexer ce territoire à la municipalité de Saint-Epiphanie, pour les fins scolaires, comme il l'est pour les fins religieuses et civiles.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 2 déc. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Tingwick, comté d'Arthabaska, les lots Nos 21, 22 et 23, des 5e et 6e rangs, les Nos 21, 22, 23, et 24, du 4e rang, et les Nos 21 et 22, du 3e, du canton de Tingwick, et les annexer à la municipalité de "Chénier," dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, 23 novembre 1893.

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

Membres du Bureau :

M. U.-E. Archambault, président,
L'abbé J. Quinlivan, vice-président,
" J.-W. Duckett,
" A. Archambeault,
J.-G.-W. McGown,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 14 novembre 1893.

Membres présents :

M. U.-E. Archambault, président,
L'abbé J. Quinlivan, vice-président,
" J.-W. Duckett.
" A. Archambeault,
J.-G.-W. McGown,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *Avec distinction.*

Mlles Marie-Adél. Champagne,	fr.
Marie-Al.-Lum. Champagne,	do.
Antoinette Castonguay,	do.
Henriette Boire,	do.
Corinne Aubry,	do.
et d'une manière satisfaisante	ang.
Geneviève Hamelin,	fr.
Eugénie Lagacé,	do.
Paméla Adam-Laramée,	do.
Ernestine Bibaud,	do.
Antonia Pauzé	do.
Clorinthe Labelle,	do.
Ida Saint-Charles,	do.
Ernestine Lebeau,	do.
Emma Labelle,	fr. et ang.
Winifred McGrail,	ang.
Parmélia Racette,	fr.
et d'une manière satisfaisante	ang.
Marie-Elodie Viger,	fr.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

Mlles Marie-Azilda Boisjoly,	fr.
Marie-Philomène Pilon,	do.
Alice Chrétien,	do.
Eugénie Bonhomme,	do.
Delphine Mallette,	do.
Marie-Louise Bergeron,	do.
Marie-Sophr. Vaillancourt,	do.
Arthémise Aubin,	do.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *Avec distinction.*

M. Lambert Morrin,	ang.
Mlles Antoinette Codebecq,	fr.
Odila Vannier,	do.
Jeanne Marchand,	do.
Marie-Amanda Comtois,	do.
Joséphine Grondin,	do.
Marie-Hortense Deschamps,	do.
Adeline Robert,	do.